



cercle de silence

Depuis juillet 2012, les cercles de silence

ont lancé un appel à signer :

«c'est toujours la législation sur les étrangers mise en place par l'ancienne majorité qui s'applique. En attendant que la loi change en profondeur, conformément aux engagements pris par le nouveau président avant son élection, nous demandons instamment que les mesures suivantes soient prises de toute urgence afin que la machine administrative et policière arrête de broyer des existences :

- ▶ *Publication d'un moratoire contre les expulsions comme le demande RESF et de nombreuses associations de défense des étrangers*
- ▶ *Interdiction d'enfermer des familles dans les CRA*
- ▶ *Interdiction d'expulser des étrangers malades »*

voir notre blog <http://cerclledesilencenantes.unblog.fr>

**Interrogée sur l'évolution de la situation des étrangers,
une responsable de la CIMADE écrit le 15 octobre 2012 :**

Nous déplorons que la seule évolution législative proposée par le gouvernement actuel concerne une nouvelle forme de privation de liberté visant les étrangers uniquement.

Du côté des pratiques sur le terrain, la circulaire concernant l'arrêt du placement en rétention des familles n'a produit ses effets que temporairement, puisqu'une famille d'origine afghane avec deux enfants a été placée en CRA fin septembre.

*Par ailleurs, malgré la fin des objectifs chiffrés d'arrestation, les pratiques constatées au quotidien en rétention continuent de produire des dégâts humains importants et ne tra-
duisent aucune évolution, bien au contraire parfois.*

Réunissons-nous pour en discuter

et pour faire le bilan des deux années écoulées à Nantes
depuis le passage d'Alain Richard, un des initiateurs des cercles de silence
à Toulouse en octobre 2007

Le 27 novembre 2012

- **de 18 h 30 à 19 h : cercle de silence**
place Félix Fournier (devant St Nicolas)
- **de 19h15 à 21h45 : « cercle de parole »
et pique nique tiré du sac**
à la Maison des Citoyens du Monde (8 rue Lekain).
Bilan et perspectives des cercles de silence à Nantes.
19h15 - 20h : pique nique tiré du sac :.
20h - 21h45 : cercle de parole
 - 1/ présentation des deux années écoulées*
 - 2/ échanges en petits groupes et remontée*
 - 3/ discussion générale*
 - 4/ décisions t conclusion.*